

Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel orientation électronique

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE ML409 Systèmes hyperfréquences			
Code	TEML1M09	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Stéphanie EGGERMONT (stephanie.eggermont@helha.be) Laurence BACLIN (laurence.baclin@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie de la formation en sciences appliquées de master en sciences de l'ingénieur industriel, finalité électronique et a comme finalité d'aborder les concepts de télécommunication et informatique nécessaires pour appréhender la transmission et le stockage d'information dans le monde industriel. On visera donc une appréhension des phénomènes en vue d'une utilisation, d'une bonne compréhension dans les applications et d'une mise en œuvre de banc de tests répondant à des défis proches de cas industriels.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les clients**
 - 1.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels.
 - 1.3 S'exprimer de manière adaptée en fonction du public
- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
 - 2.1 Organiser son temps, respecter les délais
 - 2.2 S'autoévaluer
 - 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
 - 2.4 Collaborer activement avec d'autres dans un esprit d'ouverture
- Compétence 3 **Analyser une situation en suivant une méthode de recherche scientifique**
 - 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
 - 3.2 Rechercher les ressources nécessaires
 - 3.3 Transposer les résultats des études à la situation traitée
 - 3.4 Exercer un esprit critique
 - 3.5 Effectuer des choix appropriés
- Compétence 4 **Innovier, concevoir ou améliorer un système**
 - 4.1 Intégrer l'ensemble des composants d'un système à partir de résultats d'analyse
 - 4.2 Elaborer un cahier des charges et/ou ses spécifications
 - 4.5 Modéliser, calculer et dimensionner des systèmes
- Compétence 6 **Utiliser des procédures, des outils spécifiques aux sciences et techniques**
 - 6.1 Exploiter le logiciel approprié pour résoudre une tâche spécifique
 - 6.2 Effectuer des tests, des contrôles, des mesures, des réglages
 - 6.3 Exécuter des tâches pratiques nécessaires à la réalisation d'un projet

Acquis d'apprentissage visés

- A la fin du cours d'antennes, l'étudiant sera capable :
 - d'expliquer le fonctionnement de la propagation électromagnétique des ondes dans divers supports et les outils et instrumentations qui permettent de le modéliser, l'optimiser et le caractériser, de prédéterminer sous format numérique ou graphiques les différents paramètres de ces outils dans un contexte similaire à celui illustré au cours ;
 - d'expliquer les concepts de la comptabilité électromagnétique des composants électriques et électroniques et les outils qui permettent de la modéliser et de l'optimiser, de prédéterminer sous format numérique ou graphiques les différents paramètres de ces outils dans un contexte similaire à celui illustré au cours ;

Ces capacités seront évaluées dans un cas concret présenté sous forme d'exercice (papier) ainsi que dans des exercices où l'étudiant démontrera un raisonnement correct et critique par rapport à des définitions, des calculs et des mises en relation entre différents paramètres des machines. Ces notions seront également vérifiées de manière théorique dans le cadre de question ouverte où l'esprit de synthèse devra être placé en avant, ou dans le cadre de question transversale où l'esprit d'analyse devra être placé en avant.

- A la fin du cours de Systèmes Hyperfréquences (Théorie), l'étudiant sera capable
 - d'expliquer le fonctionnement d'une chaîne de transmission RF et de ses différentes parties (émetteurs/récepteurs);
 - d'expliquer et mettre en oeuvre les notions de télécommunications et d'électronique liées à la transmission RF;
 - d'expliquer le fonctionnement et de décrire des applications d'une boucle à verrouillage de phase.
- A la fin du cours de Systèmes Hyperfréquences (Labo), l'étudiant sera capable
 - d'expliquer le fonctionnement d'une transmission numérique synchrone à plusieurs canaux et visualiser les trames d'information, l'horloge, la synchronisation
 - d'expliquer la création d'une horloge locale de réception synchrone à l'aide d'une PLL pour une transmission sans signal d'horloge
 - d'expliquer la synchronisation des trames, notamment d'identifier le Start Of Frame (SOF)
 - de montrer comment un système de transmission à 1 fil fonctionne notamment de montrer comment le système PRBS fonctionne pour une transmission sans signal de synchronisation
 - de décrire la détection/correction d'erreur de transmission (parité, Hamming)
 - de mesurer les différents signaux importants du système de transmission numérique
 - de lire et faire la synthèse d'un schéma électronique d'un système de transmission existant
 - d'expliquer les concepts de la comptabilité électromagnétique des circuits électroniques, la méthodologie de modélisation et les outils qui permettent de la modéliser et de l'optimiser, de prédéterminer sous format numérique les différents paramètres dans un contexte similaire à celui illustré au cours.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEML1M09A	Systèmes hyperfréquences	24 h / 2 C
TEML1M09C	Antennes	36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEML1M09A	Systèmes hyperfréquences	20
TEML1M09C	Antennes	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation de cette UE est calculée sur base de la moyenne harmonique pondérée avec des poids liés à la proportion des crédits repris ci-dessus.

De plus, les dispositions complémentaires relatives à l'UE sont les suivantes

- Si l'étudiant fait une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera les parties pour lesquels il n'a pas obtenu 10/20.
- D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.
- En cas d'absences répétées et injustifiées à une activité obligatoire, les sanctions administratives prévues dans le REE seront appliquées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel orientation électronique

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Systèmes hyperfréquences			
Code	9_TEMPLM09A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence BACLIN (laurence.baclin@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité "Systèmes hyperfréquences" présente l'électronique et les problèmes spécifiques des chaînes de transmission de données en hyperfréquences.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À la fin du cours de Systèmes Hyperfréquences (Théorie), l'étudiant sera capable

- d'expliquer le fonctionnement d'une chaîne de transmission RF et de ses différentes parties (émetteurs/récepteurs);
- d'expliquer et mettre en oeuvre les notions de télécommunications et d'électronique liées à la transmission RF;
- d'expliquer le fonctionnement et de décrire des applications d'une boucle à verrouillage de phase.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- analyse d'une chaîne de transmission sans fil
- caractéristiques de la chaîne (bruit, non-linéarité)
- principes de fonctionnement d'une PLL.

Démarches d'apprentissage

cours magistral et travaux de groupe

Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignants sont disponibles et répondent aux questions sur rendez-vous

Ouvrages de référence

Behzad Razavi, RF Microelectronics, 2011

Supports

dias et articles

4. Modalités d'évaluation

Principe

examen oral avec préparation écrite

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant fait une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera les parties pour lesquels il n'a pas obtenu 10/20. En cas d'absence injustifiée lors d'une évaluation continue, une note de 0 sera attribuée à cette partie d'évaluation. Tout plagiat constaté dans les rapports de laboratoire ou dans les projets annulera la cote de laboratoire. D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. En cas d'absences répétées et injustifiées à une activité obligatoire, les sanctions administratives prévues dans le REE seront appliquées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel orientation électronique

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Antennes			
Code	9_TEMPL1M09C	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie EGGERMONT (stephanie.eggermont@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie de la formation en sciences appliquées de master en sciences de l'ingénieur industriel, finalité électronique et a comme finalité d'aborder les concepts de télécommunication et informatique nécessaires pour appréhender la transmission de l'information dans le monde industriel. On visera donc une appréhension des phénomènes en vue d'une utilisation, d'une bonne compréhension dans les applications et d'une mise en œuvre de banc de tests répondant à des défis proches de cas industriels.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin du cours d'antennes, l'étudiant sera capable :

- d'expliquer le fonctionnement de la propagation électromagnétique des ondes dans divers supports et les outils et instrumentations qui permettent de le modéliser, l'optimiser et le caractériser, de prédéterminer sous format numérique ou graphiques les différents paramètres de ces outils dans un contexte similaire à celui illustré au cours ;

Ces capacités seront évaluées dans un cas concret présenté sous forme d'exercice (papier) ainsi que dans des exercices où l'étudiant démontrera un raisonnement correct et critique par rapport à des définitions, des calculs et des mises en relation entre différents paramètres des machines. Ces notions seront également vérifiées de manière théorique dans le cadre de question ouverte où l'esprit de synthèse devra être placé en avant, ou dans le cadre de question transversale où l'esprit d'analyse devra être placé en avant.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le contenu du cours comprend les sujets suivants : introduction générale des ondes électromagnétiques, études des lignes de transmission, des caractéristiques des antennes.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral et exercices lors desquels les étudiants sont invités à assister aux présentations de la partie théorique, à répondre aux questions posées durant les cours, à synthétiser les notes prises lors des cours.
- Projet

Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignants sont disponibles et répondent aux questions sur rendez-vous. Des liens URL extérieures illustrant les différentes parties du cours sont disponibles sur le site en ligne du cours.

Ouvrages de référence

Des références sont disponibles à la bibliothèque. Les références conseillées dans l'activité d'apprentissage « Electronique générale (Antennes/EMC) » sont les suivantes :

- M. Bekemans, Transmissions du signal, Chapitre 2, Transmissions hertziennes, Institut Supérieur Industriel Catholique du Hainaut, 2001, disponible sur le site en ligne du cours.
- O. Picon, M. Bellanger, "Les Antennes : Théorie, conception et applications", Dunod, 2009
Fiche TEML1M09LTN1 au 23/09/2016 - page 3 de 5
- S. J. Orfanidis, "Electromagnetic Waves and Antennas", ECE Department Rutgers University,
<http://www.ece.rutgers.edu/~orfanidi/ewa/>

Supports

Les transparents présentés au cours sont disponibles sur la plateforme en ligne du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

l'évaluation se scinde en deux parties :

- un examen écrit pour 60%. Pour cette partie, les étudiants présentent l'examen avec leur synthèse manuscrite personnelle d'une page A4, le contenu est celui vu pendant les heures de cours en y incluant les notions vues lors des projets. En cas de seconde session, l'étudiant ne représentera que les parties inférieures à 10/20. Un examen écrit remplacera alors totalement cette partie.
- un projet pour 40%. Ce projet mettra en oeuvre les notions vues dans cette activité d'apprentissage (AA) ainsi que celles abordées dans les parties des AAs liées aux systèmes hyperfréquences, la langue d'évaluation choisie sera l'anglais, la qualité linguistique sera évaluée dans le cadre de l'AA "Communication et Langues", la qualité technique représentera les points du projet de cette AA et sera fixée en accord avec les enseignants intervenants dans les AA "Systèmes hyperfréquences". En seconde session, l'étudiant ne représentera que les parties inférieures à 10/20. Une nouvelle évaluation du projet sera alors fixée dans le courant de la seconde session et remplacera intégralement les points du projet.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Prj	40	Prj	40
Période d'évaluation			Exe	60	Exe	60

Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

De plus, les dispositions complémentaires relatives à l'UE sont les suivantes

- Si l'étudiant obtient une ou plusieurs notes inférieures à 7/20 dans l'évaluation d'une des deux parties de l'AA, son AA peut ne pas être validée. L'enseignant se permettra alors d'indiquer l'information NV (non validé) sur ses relevés de notes.
- Si l'étudiant fait une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera les parties pour lesquels il n'a pas obtenu 10/20.
- D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.
- En cas d'absences répétées et injustifiées à une activité obligatoire, les sanctions administratives prévues

dans le REE seront appliquées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).